



Municipalité d'Ulverton

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ D'ULVERTON**

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Municipalité d'Ulverton transfère de son domaine public à son domaine privé la portion du Chemin Molly Hill bordée par les lots 3 511 444, 3 511 851, 3 511 446 et 3 511 447, tel qu'illustré par l'annexe « A », dans le but que cette portion de chemin soit éventuellement fermée, de sorte, que cette portion ne soit plus affectée à l'utilité publique.

DONNÉ À ULVERTON LE 3^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2023

Hélène Dumais
Directrice générale, greffière-trésorière

ANNEXE « A »



Portion du chemin Molly Hill transférée du domaine public au domaine privé :